



## Compte rendu du Conseil d'Administration

Samedi 29 septembre 2019

Toulouse (31)

### Présents :

Alexandre TAME (Président), Stéphane GESQUIERE (Trésorier), Xavier JACUS (Vice-Président chargé des relations extérieures), Yannick MAHALIMBY (Coordinateur National)

### Excusés :

Christian BLANQUET, Sylvain DRUARD

### Invités :

Sandrine DECLUME (salariée), Frédéric PLAYA (Primat Escrime ludique)

Le CA est ouvert à 10h00 du matin.

## Les Rencontres de la Fédé

Les rencontres de la FédéGN auront lieu les 14,15 et 16 décembre à Châteauneuf sur Isère dans la Drome. Le site est réservé et sera à notre disposition le vendredi 14 à compter de 17h00. Il est important de lancer les réservations au plus tôt pour calibrer notre réservation au plus juste et ne pas payer trop cher.

Une affiche a été faite et sera utilisée pour notre communication (le site Internet est notamment à mettre à jour).

Le formulaire d'inscription HelloAsso a été créé.

Au niveau logistique, l'équipe devrait être la même que celle de l'année dernière. Stéphane GESQUIERE précise que pour les prochains événements, il serait souhaitable que la FédéGN passe des appels à candidature pour que des équipes cuisines différentes puissent se manifester.

Le tarif reste à 40€ le weekend complet. Il faut savoir que ce prix est volontairement inférieur au coût réel de l'hébergement sur le weekend afin de faciliter la venue des participants. En effet, le coût réel est de 70€ hors déplacements. A noter également que les frais de déplacements des membres du CA étant pris en charge, nous tentons de privilégier le covoiturage par le bais, la encore pour que la venue à l'AG soit une charge moins lourde pour les associations membres ou joueurs curieux.

Il faut construire le programme. Nous avons déjà l'assemblée générale de la FédéGN le samedi matin (2H30) le festival des films de GN court (dont l'annonce a été faite) et des interventions sur l'Escrime ludique (présentation de l'organisation d'un tournoi par Frédéric PLAYA, présentation des partis pris de l'escrime ludique en France et rassemblement des animateurs escrimes ludiques fédéraux).

Il nous faudrait d'autres intervenants extérieurs sur des formats courts (2H00 environ). Il faut arriver à mixer un programme intéressant et ludique. (Ex: activité nerfs, nerfs zombie en contactant l'association The Kaméléon), Initiation Airsoft ( Christophe BROCK de la Team IS 38 pour négocier l'autorisation d'utiliser la presque ile se trouvant face au site des rencontres), contacter la rédactrice d' AKYA), contacter Sarah pour la sécurité émotionnelle, Guilhem pour un atelier sur le thème de la Cuisine, Yann Ravalet, Briaeros, Grobrack pour du bricolage, l'association cent Balles et un mars pour la thématique des GN pas cher). L'organisation de huis-clos paraît en effet une bonne idée.

**Fédération française des jeux de rôles Grandeur Nature**

Agréée Jeunesse et Education Populaire

16 les Linandes Vertes – 95000 Cergy

Tel : 0805 69 2000 – Fax : 09 72 37 28 39

Site web : [www.fedegn.org](http://www.fedegn.org) – Mail : [secretariat@fedegn.org](mailto:secretariat@fedegn.org)

Il faudra par contre penser à tarifier certains évènements pour les personnes qui ne viendraient que pour eux.

La cour du site étant un peu petite pour des activités extérieures, Alexandre va faire une demande à la Mairie pour bénéficier d'une réserve utilisable pour des animations sur le parking.

Il faudra aussi profiter de cet évènement pour amener notre stand fédéral.

## Festival du film

Le festival du film en sera à sa 13<sup>ème</sup> édition.

Il reste à adapter le règlement pour définir les différents prix, et mettre l'annonce en ligne pour que les candidats puissent envoyer leurs courts métrages

## Finances

Au vu des dépenses prévisionnelles confrontées aux recettes prévisionnelles, nous devrions avoir en clôture d'exercice le 31 octobre 2018 un déficit d'environ 6000€. L'académie du GN, dernier évènement de l'exercice ne suffira pas à combler le trou, loin de là. La Broc'N'Troc a dû être annulée faute d'un nombre suffisant de stands.

Il nous reste donc deux initiatives pour tenter à minima de diminuer ce déficit, mais dans l'idéal de le combler.

Un appel aux dons a été lancé, mais pour le moment n'a eu qu'un impact très faible sur la communauté.

Une campagne « Je sers le GN et c'est ma joie » sur une vente de t-shirts a été lancée. D'autres campagnes seront régulièrement faites en 2019, l'outil utilisé étant particulièrement adapté à nos besoins.

Nous avons également fait une demande de subvention mais nous n'avons que peu d'espoir sur la réponse qui de toute façon ne tombera qu'après la clôture de l'exercice 2018.

Si nous voulons maintenir le rythme actuel avec Sandrine et Aurélie sans sacrifier une grosse partie du travail effectué, il faut combler le déficit et trouver une manière de générer plus de recettes sur les prochaines années.

En effet, ce déficit n'est pas lié à une augmentation des dépenses, mais à une baisse de certaines de nos recettes.

Il faudra par ailleurs travailler au plus vite sur le budget prévisionnel 2019 pour identifier les besoins financiers. Ce budget nous permettra également d'évaluer la nécessité ou non de réfléchir à des modifications tarifaires. Il est trop tard pour procéder à des changements pour fin 2018 mais cette possibilité est à envisager pour l'exercice 2020.

## Création d'établissements

Lors d'un précédent CA, il avait été décidé de créer des établissements dans les grandes régions afin de développer les possibilités de demandes de subventions dans ces régions. Laigneville (Grand Nord) et Lérouville (Lorraine) avaient été validées. Il apparaît que, la FédéGN étant employeur, cette formalité est un peu plus compliquée puisque cette déclaration doit être faite auprès de l'URSSAF.

Après questionnement de notre expert-comptable sur le sujet, il ne dispose pas d'un compte URSSAF spécifique à la FédéGN. Il va donc falloir le créer.

## Projets 2019

Il faut trouver des projets qui amènent une visibilité sur la FédéGN, créent un esprit communautaire qui nous fait actuellement défaut et rapportent des recettes. Il faut également répartir nos projets sur la totalité de l'année afin d'éviter les télescopes de communication.

Les projets suivants sont évoqués

Relancer une tombola au milieu de l'année en tenant compte de notre expérience passée (pas de lots en trop grand nombre, et lots détenus au lancement de la tombola).

GNiales Paris : nous avons une petite équipe de 3 ou 4 personnes en discussion dont 1 prêt à coordonner l'organisation de l'évènement. Une enquête a été lancée auprès de la communauté pour savoir quel lieu serait le plus adapté afin de pouvoir orienter nos recherches. Si la « grande couronne » ressort des sondages, plusieurs sites seront peut-être possibles. Il faudra aussi maintenir les initiatives sur les nuits des huis-clos et GNiales régionales.

Salon du jeu de rôles de Guillaume en Lorraine.

Salon de l'airsoft de Mulhouse en Novembre.

Rencontre internationale Escrime ludique. C'est un projet sur lequel travaillent les Primats Escrime Ludique de la FédéGN et qui vise à rassembler les acteurs européens de l'escrime ludique, possiblement en mars. (Belges, Espagnols, Suisses, Anglais). Le format et la localisation de cet évènement restent à déterminer.

Accroître notre présence sur les évènements pour être en contact direct avec les GNistes (GN de masses etc...).

La question se pose sur le fait de relancer la Broc N Troc. Une tentative pourra être faite afin de déterminer s'il s'agit d'un problème de date ou de concept.

## AG 2019

Si l'Assemblée générale de la FédéGN a lieu pendant les rencontres de la Fédé cet évènement reste un sujet spécifique à dissocier des rencontres. L'AG a lieu le samedi matin et ne doit pas dépasser 2h30. L'objectif est d'évoquer le fonctionnement, les actions de la FédéGN sans rentrer dans le détail afin de ne pas y passer trop de temps, de demander la validation des modifications du règlement Intérieur et de procéder au renouvellement du Conseil d'Administration.

### Sujets à mettre en avant dans le bilan

Cette année, au-delà des bilans habituels, le sujet mis en avant sera la sécurité en GN avec 3 aspects sur lesquels le conseil d'administration a travaillé cette année :

- Les Signalements reçus (données quantitatives et non nominatives)
- Les outils mis en place (formations, plateforme de signalement des incidents, commission de déontologie)
- Modification du règlement intérieur

Les modifications du RI partent sur trois points :

- Simplification du RI sur les notions de délégués d'associations, et sur la coordination nationale (suppression des correspondants et contacts)
- Intégration des règles de désignation, de composition et de fonctionnement de la commission de déontologie
- Validation de la création du statut de membre individuel pour se mettre en adéquation avec les demandes des impôts dans le cadre de notre dossier de rescrit fiscal.

Ces modifications devront être proposées aux membres rapidement afin que les débats et explications puissent être développés avant l'assemblée générale. Nous commencerons par le débat sur les adhésions individuelles.

Ces débats seront annoncés sur nos canaux Facebook, amis pour des raisons de suivi auront lieu sur le forum qu'Alexandre va nettoyer pour cette occasion.

### Composition et évolution du CA

Pour ce qui concerne le CA, pour le moment (et sauf démissions d'ici l'AG) 3 postes sont à pourvoir (deux postes non pourvus et le poste de Stéphane GESQUIERE qui est en fin de mandat).

Les tentatives de féminiser le CA n'ont pour le moment pas abouties, les candidates potentielles contactées, ayant déclinées l'offre essentiellement pour des raisons d'indisponibilités. Mais il faut poursuivre nos efforts.

Il faut tenir compte du fait que cette année, le bureau entier est à renouveler, Alexandre TAME étant en fin de mandat de président (même s'il reste au CA). Yannick MAHALIMBY, actuel coordinateur national envisage de se présenter au secrétariat. Stéphane GESQUIERE propose de rester à la trésorerie maintenant qu'il maîtrise correctement les outils.

Nous aurions donc des besoins liés aux contacts avec les professionnels, la communication et la coordination nationale.

### La commission de Déontologie

La FédéGN a reçu cette année plusieurs signalements de faits survenus sur des GN ou concernant des GNistes (demande des forces de l'ordre).

Ces signalements nous proviennent dans la quasi-totalité des cas de la part de témoins, d'enquêteurs, rarement de victimes, et jamais d'organiseurs. Pourtant dans la plupart des cas ces derniers sont informés de l'évènement survenu sur leur jeu, notamment pendant le jeu.

Ces signalements concernent des faits de viol, agression sexuelle, violences, pédopornographie. Ils sont souvent en corrélation avec une forte consommation d'alcool.

Il apparaît que la mise en place d'une structure adaptée permettant d'analyser ces faits, de les gérer, de leur apporter une réponse adaptée, voire de sanctionner est indispensable.

Trois étapes sont nécessaires :

La création d'un outil de signalement. Son contenu est déterminé suite à des discussions internes au CA. Il reste à le créer informatiquement. Ce sera l'un des moyens de saisine de la Cellule de déontologie.

La détermination de la composition et du fonctionnement d'une commission de déontologie.

La mise en œuvre de celle-ci par modification du RI puis désignation de ses membres.

Il est décidé par le CA de la FédéGN que :

La commission de déontologie sera constituée d'un maximum de 5 membres dont : Le président de la FédéGN ou son représentant (pas forcément membre du CA), le responsable du pôle déontologie au CA de la FédéGN, un représentant d'association, un représentant des joueurs. Le 5<sup>ème</sup> poste reste à déterminer (un représentant des professionnels ?). Une salariée de la FédéGN y sera secrétaire et le délégué à la protection des données serait invité permanent.

Il reste à déterminer le mode de désignation des membres non nommés par d'autres biais sachant que les postes non pourvus sont désignés par le CA.

Le mandat des membres de cette commission est de 3 ans renouvelable.

La commission de déontologie peut s'autosaisir de tous faits la concernant, mais peut également être saisie par le bureau de la FédéGN. La commission ne sera pas systématiquement saisie par tous les faits qui nous seront signalés. Une fois saisie, la commission mènera ses investigations en s'entourant au besoin des experts nécessaires à son action.

La commission reste indépendante du CA de la FédéGN mais ses décisions seront communiquées à celui-ci pour application.

Trois réactions possibles en fonction des résultats de l'enquête et de la décision de la commission :

- Communication de sécurité envers la communauté
- Sanction interne
- Signalement à l'autorité judiciaire (celui-ci ne pourra être fait que par le président de la FédéGN).

Nous avons trois semaines pour rédiger les textes à ce sujet.

## Coordination nationale

Yannick MAHALIMBY rencontre d'énormes difficultés à créer un réseau dynamique et réactif. Les gens répondent peu aux sollicitations (mails et message). Actuellement des progrès sont à noter concernant l'Alsace, la Lorraine. Une réunion régionale va également avoir lieu en ile de France.

## Escrime ludique

Plusieurs dossiers relatifs à l'Escrime ludique sont évoqués.

Nous avons en effet mis en place un système électif pour deux des membres de la FédéGN au sein de la CNM FédéGN/ FFE. Pour ce faire 3 étapes doivent être réalisées (détermination du collège des animateurs, détermination du collège des associations d'arène, candidatures).

En ce qui concerne le collège des animateurs, il est rappelé que ces derniers doivent avoir fait le stage et être titulaires d'une carte GN ou carte GN +. Pour ceux qui n'auraient pas remplis cette dernière condition une souscription dès maintenant au titre de l'année 2019 sera acceptée. Xavier JACUS se charge de déterminer la liste et de contacter les animateurs. Le vote se fera par correspondance.

En ce qui concerne le collège des associations d'arène, il faut que les associations membres de la FédéGN et ayant des activités en lien avec l'escrime ludique se manifestent.

Les résultats des élections seront communiqués lors de l'assemblée générale de la FédéGN.

La FédéGN dispose de plusieurs documents relatifs à la sécurité des répliques d'armes. Les primats de la FédéGN se sont proposés de prendre la réactualisation et la création des documents à leur charge. Le CA donne mandat aux primats (Frédéric, Martin, Raynald et Xavier pour remettre à jour les fiches techniques concernant les répliques d'armes blanches et contondantes, les protections et boucliers utilisés en GN.

Le CA valide également une proposition des primats concernant l'organisation d'une réunion européenne d'échange et de concertation sur les pratiques en relation avec l'escrime ludique. La FFE sera invitée à cet évènement. Le lieu et la date restent à déterminer. Pour le moment

des contacts ont lieu sur le sujet de façon plus ou moins régulière avec la Suisse, la Belgique et l'Espagne).

Il apparaît comme nécessaire de multiplier les communications en direction des animateurs escrime ludique formés sur l'importance de l'assurance et de la remontée d'information. Il est rappelé que les Primats bénéficient de la gratuité de cette carte du fait de leur engagement.

Fredéric PLAYA nous a rejoint le dimanche matin pour nous présenter l'avancée de sa formation en BPJEPS escrime avec une option escrime ludique. En effet, dans le cadre de sa formation, il rédigera un mémoire sur l'Escrime Ludique.

Il a commencé sa formation en Aout 2018. Elle se terminera en mai/juin 2019. Elle a lieu à Lyon. Nous le mettrons en contact avec Pierre Leblanc car Fred recherche une solution d'hébergement pour ses périodes de présence sur Lyon. Au cours de ses présences en Rhône Alpes, il prendra contact avec des associations locales. La FédéGN finance cette formation à hauteur de 2x1000€ comme convenu lors d'une réunion qui s'est tenue lors de l'AG 2017. Frédéric s'est engagé dans ce cadre, et à l'issue de sa formation à développer un ensemble de prestation sous la bannière de la FédéGN permettant de couvrir cette dépense.

Il a été évoqué lors de cette discussion plusieurs sujets relatifs à l'escrime ludique :

- Les rencontres de la Fédé donneront lieu a une présentation du mode d'organisation de Tournois développé par Frédéric, un atelier de présentation des différents partis pris identifiés par les primats concernant les façons de pratiquer l'escrime ludique, une table ronde entre les animateurs formés dans le cadre des stages escrimes ludiques organisés ces dernières années permettra de partager les expériences.
- Développer le modèle de Tournois valorisant les 3 partis pris à égalité et testé sur Toulouse dans d'autres régions.
- Identifier au sein de la FédéGN notamment, les associations ayant une pratique liée à l'escrime ludique ou au Trollball, afin de leur adresser des informations spécifiques à l'activité, et de mettre en avant leurs initiatives.
- Mettre en place la cartographie fédérale des actions en matière d'escrime ludique et de Trollball avec les informations suivantes :
  - Nom de l'association
  - Contact + coordonnées (mail, téléphone, Facebook)
  - Type d'activité et récurrence éventuelle
  - Lieu de pratique
  - Observations (champ libre)

Il est également évoqué l'avenir et notamment la possibilité de nommer de nouveaux primats. Un travail sera engagé avec les actuels primats afin de déterminer les conditions sachant qu'un nouveau primat devra avoir bien entendu fait le stage initial, avoir fait le stage de formateur (ou avoir une équivalence), et avoir un diplôme de secourisme. Il devra être coopté par les actuels primats qui devront s'assurer de son engagement à ne pas privilégier un seul parti pris.

Les primats n'ont que peu d'information sur les associations membres pratiquant l'escrime ludique. Il faut par ailleurs leur ouvrir un accès leur permettant de vérifier si les pratiquants qu'ils accueillent ont une Carte GN +

## Alcool en GN

Suite à des débats sur le sujet dans Facebook, il apparaît que de nombreuses associations méconnaissent les règles, et se faisant se mettent en danger. Il faut que l'on travaille à rénover les fiches existantes pour bien déterminer le cadre juridique s'appliquant à elles.

## Absence de Sandrine DECLUME

Sandrine attendant un heureux évènement, elle sera en congés maternité à compte au plus tard du 3 janvier et pendant 10 semaines au moins. L'annonce sera faite aux membres sous peu.

Son remplacement sera partiellement assuré par Aurélie AIELO que nous allons essayer de passer à 35 heures, au moins pendant la période concernée.

Aurélie prendra à sa charge :

- Les relances d'adhésions
- Le suivi des sinistres, des attestations d'assurance (sous la supervision d'Alexandre)
- Le suivi des nouvelles associations se créant.

Stéphane reprendra à sa charge la facturation des associations.

Il faudra que d'autres bénévoles de la FédéGN prennent en charge au moins ponctuellement le remplissage du calendrier des jeux, le suivi de l'annuaire des sites.

Le téléphone IP de Sandrine sera envoyé à Aurélie afin qu'il soit branché sur une Box.

## Flèches de GN

Suite à un grave accident survenu en Belgique, la FédéGN a donné un certain nombre de conseils. Les tests réalisés par BeLARP, la fédération Belge de GN, dans un cadre rigoureux ont permis de confirmer les recommandations faites par la FédéGN

Le CA de la FédéGN décide de reprendre à son compte le travail fait par les Belges et de le transposer dans nos propres règles de sécurité, le but étant d'unifier, dans la mesure du possible, les règles de part et d'autre de la frontière.

## Fédération d'airsoft sportif

Les échanges se poursuivent avec la Fédération d'Airsoft Sportif que nous avons de nouveau rencontré lors de l'OP Nathan en septembre. L'objectif est de créer des synergies afin que les membres des uns et des autres puissent passer de l'une à l'autre des fédérations en fonction des activités qu'ils pratiquent. Un travail collectif sera également engagé en ce qui concerne l'assurance, les deux fédérations ayant le même assureur. Par ailleurs, la FAS ayant peu de moyens, il est envisagé de proposer de mettre Sandrine à disposition de la FAS quelques heures par mois afin de gérer leurs sinistres, bien entendu moyennant finance.